



Limi

Carr
(1 x

STATUTS

Annexes II et IV la Directive Habitats

Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1er modifié

Convention de Berne : annexe II

Convention de Bonn : annexe II

Cotation U.I.C.N :

Monde : Quasi menacé

France : Vulnérable

Cité au bordereau du site



MHN Bourges, L.Arthur

DESCRIPTION

C'est un des plus grands chiroptères français, d'un poids allant de 20 à 40 g pour une envergure de 35 - 43 cm. Il est caractérisé par des oreilles longues et larges, un museau, des oreilles et un patagium brun - gris. Le pelage est épais et court, de couleur gris - brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc - gris.

HABITATS

Le Grand Murin, pour ses gîtes d'estivage et de reproduction est soit anthropophile (combles, greniers, toitures) soit troglophile (grottes, cavités mines, carrières, galeries). Pour ses gîtes d'hibernation, il est quasi exclusivement troglophile (carières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones avec sol accessible : forêts sans sous-bois, futaies de feuillus ou mixtes à végétation herbacée ou buissonnante rare, pelouses, prairies rases. Régime alimentaire à base de coléoptères, orthoptères, araignées et opilions.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce allant de la Péninsule ibérique jusqu'en Turquie. Absente de Scandinavie, Afrique du Nord et des îles britanniques.

LOCALISATION SUR LE SITE

Une zone utilisée par l'espèce a été recensée sur le site : autour du village de Gavarnie et sur le plateau de Saugué.

HABITATS SUR LE SITE

Le Grand Murin se pourvoit en proies dans des zones plutôt thermophiles : les pelouses calcicoles alpines et subalpines (36.4 et 36.41), silicicoles (36.314), ainsi que dans les forêts de pins à crochets à sous-bois de raisin d'ours (42.42). Les landes ouvertes (31.226) sont également utilisées ainsi que les prairies de fauche montagnardes (38.3).

ENJEUX ET OBJECTIFS**Facteurs d'enjeu**

- Fermeture des milieux prairiaux et développement des sous-bois ou fermeture des zones de clairière.
- Impact possible des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.

Objectifs conservatoires

- Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce..
- Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.
- Conserver la qualité des prairies de fauche et limiter les intrants nitrophiles.

PRECONISATIONS D'ACTIONS**Actions proposées**

Fiche Action : « Mettre en place une gestion des prairies de fauche favorable aux à trouver »

Fiche Action : « Agir sur les traitements du bétail »

Acteurs concernés

ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, groupements pastoraux, PN Pyrénées